

VEILLE JURIDIQUE ET APPROFONDISSEMENT DE LA GESTION RH POUR LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX

Le décryptage et l'application du statut de la Fonction Publique Hospitalière sont complexes. La charge de travail et la polyvalence des agents chargés des RH dans les établissements sociaux et médico-sociaux induisent une difficulté fréquente à se tenir à jour de textes qui s'accroissent et se modifient de plus en plus vite. Les gestionnaires des carrières se retrouvent parfois seuls face à des situations juridiques complexes. C'est pourquoi, l'ANFH souhaite offrir à ses adhérents du secteur médico-social les possibilités d'une veille juridique en RH, à travers des fenêtres annuelles d'une journée, où ils pourront solliciter la préparation de thèmes en amont, et pallier à ce problème.

PUBLIC VISÉ :

- Tout agent ou contractuel de la FPH exerçant en qualité de personnel administratif des établissements sociaux ou médico-sociaux de moins de 300

ANIMÉ PAR :

- Accessit Formation

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

- De 8 à 16 participants au maximum

DURÉE :

- 1 jour

PRÉREQUIS :

- Avoir une connaissance de base du statut de la FPH

CONTACT :

OBJECTIFS

- Effectuer une veille juridique, réglementaire et jurisprudentielle ;
- Mettre à jour les connaissances administratives et juridiques pour respecter les exigences réglementaires.

PROGRAMME

Le contenu ci-dessous est indicatif, il est susceptible d'aménagement en fonction de l'actualité

Actualiser les connaissances sur la réglementation de l'absentéisme

- Actualisation de la législation sur la protection sociale

Impact des lois récentes sur la gestion de la paye et des carrières

- Nouvelles règles de paye et de carrière
- Nouveautés concernant les contractuels
- Autres thèmes d'actualité

Les différents aspects de la réforme de la formation professionnelle

- Personnes en risque d'usure professionnelle
- Congé de transition professionnelle
- Le CPF

Thèmes proposés en fonction de l'actualité et/ou sollicités par les stagiaires à l'aide d'un questionnaire adressé avant le stage

- Le Comité Social d'Etablissement
- Projet de réforme des retraites
- Les référents (laïcité etc...)
- Le plan égalité
- La politique anti discrimination
- Conseils de sites de veille

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Il est proposé un modèle de session à partir de thèmes généraux, en priorisant les thématiques qui ont évolué ou vont le faire dans un avenir proche.

- Un questionnaire adressé 2 mois avant aux stagiaires doit permettre de recueillir les attentes. Ce questionnaire sera récupéré au moins trois semaines avant la formation par le formateur.

- Un diaporama est présenté, reprenant les différents principes de façon synthétique